

TERMES DE REFERENCE

EVALUATION EXTERNE DU PROJET

Cofinancé par l'Agence française de développement (AFD) :

« Renforcer les capacités productives agricoles biologiques des femmes jeunes et adultes et des jeunes hommes ainsi que la gestion commerciale de la Coopérative ACPACAC de la commune de Comasagua, selon les principes de l'économie sociale et solidaire - Phase 3 »

I. Commanditaires de l'évaluation :

1. Présentation du Secours populaire français (SPF) – Porteur du projet :

Créé en 1945, le Secours populaire français (SPF) s'est donné pour mission d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en France, en Europe et dans le monde et de promouvoir la solidarité et ses valeurs. Le SPF est un mouvement au cœur duquel agissent des animateurs-collecteurs bénévoles et des animatrices-collectrices bénévoles. Il rassemble des personnes de bonne volonté, enfants, jeunes et adultes, de toutes conditions, quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses, en veillant à développer avec elles la solidarité et toutes les qualités humaines qui y sont liées.

Concrètement, la mission du SPF s'articule autour des axes d'intervention suivants :

En France : lutter contre les exclusions

Le SPF met en œuvre une solidarité de proximité qui repose sur l'accueil, les aides matérielles, les aides à l'insertion et l'éducation populaire. Les Permanences d'accueil et de solidarité (PAS) sont au cœur de l'action du SPF et constituent le point de départ pour développer la solidarité envers les personnes accueillies. Le SPF accompagne les personnes et les familles en difficulté dans la durée, pour favoriser leur accès aux droits et lutter contre l'exclusion : aide à l'insertion professionnelle, accès au logement, à l'éducation, à la santé, aux vacances, à la culture et aux loisirs, au sport...

À l'international : mondialiser la solidarité

Tant sur les interventions d'urgence que sur des projets de moyen et long terme : le SPF travaille étroitement avec des associations locales qui sont à même d'identifier les besoins des populations. Les projets sont définis conjointement entre les partenaires et le SPF, qui assure un soutien matériel et financier et un suivi des activités mises en œuvre par les partenaires. Dans sa stratégie d'intervention, le SPF porte une attention particulière aux populations les plus vulnérables dont les femmes et les enfants. La présente étude s'inscrit dans le cadre des projets menés par le SPF à l'international avec ses partenaires locaux.

2. Présentation de la Coopérative ACPACAC - partenaire de mise en œuvre :

La Coopérative a été créée officiellement en 2014. Elle met en œuvre les activités terrain du projet. Cette dernière compte 47 adhérents et 2 comités internes :

- le Comité municipal de production et de commercialisation (CPCM) : composé de 15 responsables, en représentation des Comités de production et de commercialisation communautaires (CPCC). Ils analysent les aspects sociaux et organisationnels de chaque communauté, avec l'idée de prioriser les actions d'accompagnement et d'assistance à caractère organisationnel, socio-productif, technique et commercial.

- le Comité d'utilisation des matériaux agroécologiques (CUMA/CIA) : ses 4 membres, en concertation avec la coordinatrice de la production et l'équipe technique, mettent à disposition des membres de la Coopérative différents types de matériaux et fournitures en fonction des requêtes techniquement approuvées au préalable et de les livrer dans les plus brefs délais. De plus, ce Comité se concentre sur la réparation, l'entretien et la construction des infrastructures. Il est important de spécifier que tout le matériel de production agricole acquis ainsi que les investissements sont la propriété exclusive de la Coopérative. Ils sont mis à disposition en concept d'usufruit aux productrices et producteurs, le CUMA veille à leur bon usage. Les membres du comité ont aussi pour mission de vérifier dans chaque communauté, sous la responsabilité de la coordinatrice de la production de la Coopérative, la quantité

et la qualité des intrants bio préparés et utilisés, de collecter des informations socio-économiques et de soutenir la Coopérative en général dans des activités spécifiques (par exemple: visites de groupe de paysans et paysannes et des consommatrices et consommateurs sur les terrains, participation à des foires et salon agricoles, etc.). L'une des principales fonctions des inspectrices et inspecteurs est celle d'enseigner aux productrices et producteurs l'élaboration d'intrants agricoles biologiques.

La Coopérative dispose également d'un Conseil d'administration, d'un Conseil de surveillance, et s'est doté récemment de 3 coordinations opérationnelles dédiées respectivement à l'organisation, la production et la commercialisation. Celles-ci seront la base de la future transition entre l'équipe technique et les membres dirigeantes et dirigeants de la Coopérative.

Depuis sa création, la Coopérative s'est attachée à nouer des alliances stratégiques avec des organisations de base, des institutions étatiques, des universités et des institutions privées. Ainsi, des relations ont été établies avec le Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MAG), le Centre national de la technologie agricole et forestière (CENTA), le Ministère des Travaux publics (MOP), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), l'Université d'Amérique centrale José Simeón Cañas (UCA), l'Université luthérienne salvadorienne (ULS), le Lycée français, l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES) et L'Ecole Supérieure d'Agro-Développement International (ISTOM).

II. Contexte de l'Evaluation :

1. Le contexte national et local

Le projet « Renforcer les capacités productives agricoles biologiques des femmes jeunes et adultes et des jeunes hommes ainsi que la gestion commerciale de la Coopérative ACPACAC de la commune de Comasagua, selon les principes de l'économie sociale et solidaire - Phase 3 » (projet appelé aussi "Paniers paysans"), sur lequel porte la présente étude, est mis en œuvre en Amérique centrale, République de El Salvador, dans la commune rurale de Comasagua du département de La Libertad située à 30 km de la capitale San Salvador.

Après le Panama, le Salvador est le pays de la région centraméricaine qui dépense le plus pour l'importation de produits agricoles. En 2022, l'inflation au Salvador a atteint un niveau record de 7,3 %. En 2023, l'inflation a légèrement diminué, mais reste supérieure à l'objectif de la Banque centrale de réserve du Salvador. Les principaux produits touchés par l'inflation sont les denrées alimentaires, les carburants et les services publics. L'augmentation des prix de ces produits a eu un impact négatif sur le pouvoir d'achat des Salvadoriens, en particulier des plus pauvres. Le coût du panier alimentaire de base rural a augmenté de 27,0 %. 60 % des ménages salvadoriens ne peuvent plus couvrir leurs besoins de base avec leur salaire. La commune de Comasagua, zone du projet, est fortement touchée par les effets du changement climatique. Le contexte a légèrement évolué ces 3 dernières années : 1/ la sécurité des citoyens dans le pays et dans la zone de mise en œuvre du projet s'est améliorée, suite à la "guerre contre les gangs" mené par le gouvernement en mars 2022. Cependant, en raison des méthodes utilisées, cette politique a généré de nombreuses plaintes pour violations systématiques des droits de l'Homme, criminalisation de la pauvreté, impunité, manque de transparence, harcèlement des communautés qualifiées d'opposantes et arrestations de dirigeantes et dirigeants d'organisations communautaires, environnementales, de travailleurs et d'indigènes. 2/ La loi sur l'exploitation des biens immobiliers pour les travaux municipaux et institutionnels entrée en vigueur en 2021. Elle donne au gouvernement le pouvoir d'exécuter directement des projets dans les municipalités et limite les droits des individus. Elle pourrait particulièrement affecter la sécurité juridique pour les terres des paysannes et paysans et des communautés pauvres. 3/ Après un an de mise en œuvre de la nouvelle

loi générale sur les ressources en eau, des problèmes sont apparus plaçant les systèmes d'eau des communautés rurales dans une situation désavantageuse et risquée par rapport aux opérateurs privés, tels que : le manque d'information et d'accompagnement de la part de l'Autorité salvadorienne de l'eau (ASA) ; et, pour diverses raisons, seuls 350 des 2 500 systèmes desservant 1,5 million de personnes ont réussi à s'enregistrer, alors que 18 000 entreprises privées le sont déjà... La loi établit un tarif de 0,35 USD par m3 d'eau pour toute utilisation, y compris l'utilisation industrielle, qui devrait payer un tarif plus élevé. 4/ L'impact sévère du phénomène El Niño sur la production alimentaire. Un rapport FAO/PAM indique qu'il est "très probable que l'insécurité alimentaire aiguë se détériore davantage", plaçant le Salvador "comme l'un des 18 points critiques de la faim dans le monde. 5/ L'Assemblée législative a approuvé une réforme de la structure territoriale du pays, qui passe de 262 à 44 communes, convertissant Comasagua (à partir de mai 2024) en un district rattaché à la nouvelle commune "La Libertad Sur", ce qui affaiblit les possibilités d'investissement dans les zones rurales et crée le risque que l'écart d'inégalité territoriale entre les zones urbaines et rurales s'accroisse encore davantage.

2. Origine et historique de l'action

En 2009, le Secours populaire répond à une situation d'urgence provoquée par la tempête tropicale Ida et engage à Comasagua **un processus de développement communautaire** avec une vision agricole écologique. L'objectif est d'établir les fondements d'un développement durable, équitable et respectueux de l'environnement dans lequel la population organisée est pleinement impliquée.

En 2011, une seconde intervention du SPF en situation d'urgence après le passage de la tempête tropicale 12-E à Comasagua se concrétise par le **lancement avec des partenaires locaux**, en septembre 2012, **d'un projet de paniers paysans** (type AMAP) permettant aux communautés paysannes de commencer à vendre leurs excédents de production maraîchère biologique à des consommateurs et consommatrices solidaires et responsables.

Ce projet, initialement mené sur fonds propres, prend de l'ampleur de 2013 à 2015 : le Secours populaire a bénéficié d'un cofinancement de l'Union européenne (UE) afin de renforcer et de diversifier la production agricole biologique et de développer des mécanismes de commercialisation favorisant une économie sociale et solidaire. La communauté paysanne de Comasagua est organisée légalement en coopérative, dénommée l'Association coopérative de production agricole "Canasta Campesina" à responsabilité limitée (ACPACAC),

L'évaluation commanditée par le SPF du programme cofinancé par l'UE "les femmes et les jeunes de la commune de Comasagua promeuvent le développement communautaire, l'agriculture biologique et sa commercialisation", notait : «L'intervention antérieure, dans cette zone, du Secours populaire français et de la Fondation pour le développement socio-économique et pour la restauration environnementale (FUNDESYRAM)¹ lors de catastrophes climatiques (2009 et 2011) avait permis de cerner les attentes des populations, les facteurs limitants (accès à la terre, disponibilité en eau, monoculture de maïs, haricots et sorgho, etc.) et d'identifier les acteurs de changement. Le projet avait donc bien été identifié et ses objectifs étaient et restent pertinents car ils correspondent aux attentes des habitants des communautés concernées. Qui plus est, l'obtention plus rapide que prévu, de résultats stables et prometteurs ont permis d'envisager des objectifs plus ambitieux pour une seconde phase (2018-2020), nécessaire essentiellement pour consolider les acquis ».

Les deux premières phases (2018-2023) du projet cofinancées par l'AFD sont venues amplifier le projet cofinancé par l'UE et ont jeté les bases de l'expansion du modèle des "Paniers paysans". L'évaluation finale de la phase 2 (2021-2023) a mis en lumière la pertinence du projet au regard des contextes

¹ Partenaire local du SPF sur le précédent projet.

salvadorien et mondial. Celui-ci place les femmes et les jeunes ruraux, groupes historiquement vulnérables, au cœur de l'action. Il remet en question des modèles de production et de consommation qui atteignent leurs limites, en proposant une alternative d'économie sociale et solidaire. Par le biais des nouvelles générations, il cherche à toucher la société entière. Il propose aussi un nouveau paradigme de coopération grâce à la constitution de réseaux et d'alliances nationales et internationales, à la fois porteur d'espérance et inspirant. Par ailleurs, le projet a globalement atteint ses objectifs : la majorité des résultats attendus ont été atteints voire dépassés.

La phase 3 vise à renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles, productives et de commercialisation de la Coopérative, à créer les conditions pour renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population et à garantir des sources de revenus et d'auto-emplois sur la base d'un modèle respectueux de l'environnement et des écosystèmes.

3. Objectifs de l'action

Objectif général du projet : Renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des familles rurales et urbaines au Salvador, en consolidant l'efficacité, la résilience et la durabilité des processus d'organisation, de production et de commercialisation développés par la Coopérative.

Objectifs spécifiques (OS) :

OS1. Renforcer le cadre institutionnel, les normes de qualité, le fonctionnement interne et la capacité d'influencer le développement territorial de la Coopérative.

OS2. Augmenter la capacité technique et scientifique de la Coopérative pour satisfaire la demande interne et externe de produits agroécologiques.

OS3. Consolider la durabilité économique de la Coopérative.

4. Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires directs sont : La Coopérative et ses comités internes, 134 femmes adultes (75%) et jeunes femmes et hommes (25%) ainsi que leurs familles (environ 600 personnes) membres de la Coopérative, 2803 écolières et écoliers (49% de garçons et 51% de filles) de 13 écoles et 15 professeures et professeurs de Comasagua, 200 élèves et 4 professeures et professeurs du Lycée Français de San Salvador, 40 étudiantes et étudiants de l'Université du Salvador, 40 leadeuses et leaders d'ADESCO (50% de femmes), 50 étudiantes et étudiants universitaires (50% de femmes et 50% d'hommes), 1600 paysannes et paysans (du Salvador au niveau international), 500 consommatrices et consommateurs (de la zone rurale (50%) et urbaine (50%)), 28 fédérations du Secours populaire français, dont 25 qui constituent les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine du SPF, ainsi que la fédération de Seine-et-Marne, la fédération du Val-de-Marne et la fédération du Bas-Rhin.

Les bénéficiaires indirects sont : 1696 familles rurales (50 % de femmes) de 27 communautés rurales de Comasagua ; Au moins 500 personnes au sein des fédérations du Secours populaire.

5. Organisation interne et partenariale

Pour le SPF : un chef de projet expatrié, une cheffe de projets cofinancements, un contrôleur de gestion basés au siège du SPF en France, des bénévoles impliqués dans le suivi, la gestion, l'évaluation et la promotion du projet, un comité de pilotage composé d'une dizaine de membres ayant une expertise et des connaissances dans plusieurs disciplines. Ceux-ci sont issus des instances nationales, de la direction générale, des directions en charge au sein de l'Association nationale. Des fédérations départementales du SPF y sont représentées ce qui permet d'identifier les résonances entre territoires (ici et là-bas) et de créer des liens et échanges entre eux. Ce comité veille à la réalisation du programme dans les conditions optimales et dans le respect des contrats entre l'AFD et le SPF, entre le SPF et ses partenaires salvadoriens, en lien avec les différentes équipes concernées du siège

(finances, partenariat, communication, monde), les fédérations impliquées dans le projet, les instances du SPF. Le Copil France est en lien avec le Copil Salvador.

Pour la coopérative ACPACAC : une équipe de 5 salariées et salariés et 8 bénévoles. 1 comité municipal de production et de commercialisation (13 membres dont 85 % sont des femmes). 1 comité des inspectrices et inspecteurs agroécologique internes (4 membres dont 50 % sont des femmes). 1 comité sur l'utilisation du matériel agroécologique (2 membres dont 100 % sont des femmes). 1 comité de pilotage au Salvador (10 membres dont 50 % sont des femmes).

Le rôle de ce comité est de coordonner la mise en œuvre administrative, financière et technique du projet. Il est composé de l'équipe technique salariée du projet de la coopérative, du président de la Coopérative (jeune femme), 4 représentantes et représentants issus des différents comités (2 femmes et 2 jeunes femmes), du chef de projet expatrié du SPF (homme).

6. Budget prévisionnel²

Le budget total du projet s'élève à 920 044 €.

La participation de l'AFD est 637 500 € (soit 69% du budget total).

7. Présentation succincte des enjeux du projet

La phase 3 du projet "Les paniers paysans" de Comasagua vise à renforcer le modèle agroécologique et solidaire de la Coopérative, qui soutient la sécurité alimentaire et le développement des familles paysannes dans un contexte de pauvreté. Il s'appuie sur l'expérience du Secours populaire, qui accompagne la Coopérative depuis 2009. Le projet vise à améliorer la production, la commercialisation, l'écotourisme, et les compétences de la Coopérative. Il renforcera son cadre institutionnel, ses liens avec le développement territorial, l'utilisation des TIC, le commerce électronique, la transformation des surplus en produits alimentaires, la génération de revenus supplémentaires grâce à des services complémentaires et la résilience face aux défis climatiques et économiques.

III. Objet de l'Evaluation

En décembre 2026, la troisième phase du projet "Les paniers paysans" de Comasagua se termine.

L'évaluation finale permettra de mesurer les résultats du projet et les effets sur les bénéficiaires et différentes parties prenantes. Elle permettra également de tirer des enseignements propices à l'amélioration des pratiques et des projets au sein du SPF et de la Coopérative. Elle sera porteuse d'apprentissages pour promouvoir la solidarité internationale au sein des fédérations départementales du SPF.

L'évaluation sera utilisée par la Coopérative et le SPF afin d'apprécier les actions réalisées au cours du projet, ses accomplissements et le partenariat entre les deux organisations. Celle-ci intervient alors que le projet se conclut après 3 phases – près de 10 ans – de mise en œuvre financés par l'AFD et le SPF.

Délimitation de l'action à évaluer

L'évaluation portera sur la totalité du projet phase 3 depuis son cofinancement par l'AFD en janvier 2024 à la date de l'évaluation, prévue à partir de janvier 2027.

² Budget initial (convention)

Elle prendra également en compte certains éléments permettant la mesure de l'impact depuis le démarrage du programme (phase I : depuis janvier 2018).

L'objet de l'étude s'articulera autour de trois axes d'analyse :

➤ Etablir un bilan général et actualisé du projet :

A partir des objectifs spécifiques, il s'agira d'évaluer le degré de réalisation des activités et les résultats atteints tels que programmés dans le cadre logique du projet. Pour chacun des résultats des indicateurs sont identifiés dans le cadre logique et serviront de base pour l'évaluation finale.

Il s'agira également de mesurer l'impact des actions menées par rapport aux objectifs visés, d'évaluer la pertinence de la stratégie mise en œuvre mais aussi de questionner l'utilité du suivi-évaluation continu mis en place.

➤ Analyser les effets du projet sur les bénéficiaires et plus spécifiquement sur les femmes et évaluation de l'approche genre du projet

Il s'agira d'analyser les changements survenus au niveau des groupes cibles dans les zones couvertes par le projet. Il s'agira de déterminer dans quelle mesure ces changements sont liés au projet, et d'identifier les effets induits et les impacts résultant des diverses interventions de ce dernier.

De plus, l'impact du projet sur les changements de comportements des bénéficiaires directs de l'action sera mesuré.

L'évaluation cherchera plus particulièrement à mesurer l'impact du projet sur les bénéficiaires femmes ; à savoir si les femmes des communautés se sont avérées être actrices de changement alors qu'initialement elles se trouvaient marginalisées, sans accès aux prises de décisions, à la terre et à des revenus stables et rémunérateurs. Dès à présent, elles témoignent que l'ouverture vers des activités productives et marchandes leur a permis de gagner la confiance en soi et une reconnaissance sociale.

Enfin, l'évaluation analysera si le projet est parvenu à prévenir/réduire violences et discriminations de genre.

➤ Apprécier la viabilité de la coopérative ACPACAC :

Il s'agit ici de questionner la durabilité du modèle de la coopérative de mesurer les efforts et progrès réalisés. L'évaluation devra également identifier les conditions nécessaires à la pérennité de la Coopérative dans un contexte d'arrêt d'un financement institutionnel de plusieurs années.

1. Questions évaluatives :

➤ Axe 1 : Bilan du projet à partir des 3 objectifs spécifiques

- Dans quelle mesure les trois objectifs spécifiques de la phase 3 (OS1, OS2, OS3) ont-ils été atteints, au regard du cadre logique et des indicateurs objectivement vérifiables, en tenant compte des résultats des phases précédentes ?

- Quels résultats ont été atteints, partiellement atteints ou non atteints, et pourquoi (facteurs internes/externes) ?
- Comment les écarts entre prévisionnel et réalisé (activités, calendrier, budget) ont-ils été gérés (ANO, reprogrammations, priorisation) ?
- Quel a été le rôle effectif des instances de pilotage (COPIL France/Salvador, comité opérationnel (COOP), CPCC) dans l'atteinte ou non des objectifs ?

- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la situation économique des membres de la Coopérative ?
 - Comment ont évolué l'indice de diversité alimentaire (IDA) des ménages ciblés entre le début et la fin de la phase 3 ?
 - Comment ont évolué les revenus familiaux (niveau, composition, saisonnalité, part liée à la Coopérative vs autres sources) ?
 - Comment ces évolutions se comparent-elles aux références locales/nationales (coût du panier basique, salaires ruraux, seuils de pauvreté) ?
- La stratégie d'intervention (agroécologie, circuits courts, écotourisme/restauration, services, alliances) demeure-t-elle pertinente et cohérente avec l'évolution du contexte et les besoins des membres de la Coopérative et plus largement de la population ?
 - Les objectifs de changement (OG, OS1, OS2, OS3) restent-ils valides face à l'évolution du contexte politique, économique, climatique, environnemental et territorial (réforme municipale, agro-marchés subventionnés, pressions foncières, changement climatique, restrictions sur la société civile) ?
 - Comment la cohérence interne et externe s'est-elle concrétisée (complémentarités, synergies, doublons, tensions) ?
 - Quelles inflexions stratégiques recommander pour une phase de consolidation ou d'essaimage ?
- Dans quelle mesure le dispositif de suivi-évaluation externe continu a-t-il contribué à la gestion adaptative et à l'apprentissage du projet ?
 - Comment les données (indicateurs de processus, résultats, impact) ont-elles été utilisées par la Coopérative, le SPF, pour ajuster la mise en œuvre ?
 - Le caractère participatif du S&E a-t-il renforcé les capacités internes de suivi, d'analyse et de redevabilité ?
 - Quelles améliorations sont nécessaires pour disposer d'un dispositif de S&E approprié et utile pour la Coopérative ?
- Quelles sont les éléments d'innovation portés par le projet, et a-t-il permis des transferts de connaissance, y compris du Sud vers le Nord ?

➤ Axe 2 : Analyse des effets et impacts induits par le projet en particulier sur les femmes et évaluation de l'approche genre du projet

- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'autonomisation économique et sociale des femmes, et à la réduction des inégalités de genre ?
 - Evolutions en termes d'accès/contrôle des ressources (terre, intrants, revenus, équipements) par les femmes.
 - Evolution de leur participation et influence dans les instances de gouvernance (CA, Conseil de surveillance, COPIL Salvador, CPCC).
 - Changements perçus dans les rapports femmes hommes (rôles, charge domestique, reconnaissance du travail).
- Dans quelle mesure le projet a-t-il renforcé la participation, les compétences et le pouvoir d'agir des jeunes femmes et jeunes hommes ?
 - Intégration des jeunes dans les structures de gouvernance (mandats, responsabilités) et existence d'espaces propres de participation (EPP, festivals, échanges, etc.).
 - Effets des bourses, formations, échanges sur leurs trajectoires professionnelles et citoyennes.

- Dynamiques intergénérationnelles autour de l'agroécologie et de la Coopérative (coopération, tensions, succession).
- Les résultats sont-ils différents pour les hommes et les femmes ?

- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à faire évoluer les représentations et pratiques sociales liées aux rapports entre les femmes et les hommes, ainsi qu'à prévenir et réduire les violences et les discriminations ?

- Effets des formations et actions (genre, masculinités positives, culture de paix, DSSR, DDHH) sur les attitudes et comportements des hommes et des femmes.
- Fonctionnalité et utilisation des mécanismes internes de prévention/gestion (système de plaintes, liens ISDEMU, ministère de la Santé, Fiscalía, ONG santé).
- Risques et effets négatifs éventuels (backlash (résistances d'hommes ou à la montée en responsabilité des femmes et des jeunes), surcharge, conflits)).

- Dans quelle mesure l'approche genre est-elle réellement intégrée dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ?

Le projet a-t-il suffisamment pris en compte les préoccupations de genre et de quelle manière les effets du programme affectent-ils les relations de genre et l'émancipation des femmes ?

- Intégration de la dimension genre dans le cadre logique, les plans opérationnels, la base de données et les indicateurs (ventilation, analyses régulières).
- Mise en œuvre et effets des mesures spécifiques (contingents, appui aux dirigeantes, prise en compte de la charge de soins, etc.).
- Leçons apprises et recommandations d'une perspective de genre dans de futurs projets coopératifs agroécologiques.

➤ Axe 3 : Analyse de la viabilité de la coopérative et les conditions de pérennisation du modèle mis en œuvre par l'ACPACAC

- Dans quelle mesure le modèle économique de la Coopérative assure-t-il sa viabilité financière et celle de ses membres à moyen terme ?

- Niveaux et tendances du chiffre d'affaires, des marges, de la répartition de la valeur ajoutée, par segment (paniers, marchés, écotourisme/restauration, produits transformés, services).
- Capacité à faire face aux contraintes (marchés subventionnés, inflation, coûts d'intrants, normes sanitaires et certifications, catastrophes naturelles).
- Stratégies réalistes de diversification/rééquilibrage à 3–5 ans.

- Dans quelle mesure la Coopérative dispose-t-elle des capacités institutionnelles, organisationnelles et de gouvernance nécessaire pour fonctionner de manière autonome avec un appui dégressif du SPF ?

- Clarté et fonctionnement effectif des rôles entre AG, CA, Conseil de surveillance, COPIL, CPCC, comité CUMA/CIA.
- Maîtrise des fonctions clés (planification, gestion financière/RH, gestion des risques, redevabilité interne).
- Capacité à négocier et gérer les relations partenariales (institutions publiques, universités, bailleurs, entreprises).

- Dans quelle mesure le modèle agroécologique et les investissements réalisés renforcent ils durablement la résistance au changement climatique et environnementale ?

- Changements concrets dans les systèmes de production (diversification, gestion des sols/eau, intrants bio, réduction de la pénibilité, adoption de technologies).
- Contribution des infrastructures (EcoFinca, serres, collecte d'eau, biodigester, déshydrateurs solaires) à la réduction des risques climatiques et environnementaux.
- Reconnaissance de la Coopérative comme acteur de référence en agroécologie et environnement.

- Quelles sont les conditions nécessaires pour assurer la pérennité sociale et institutionnelle de la Coopérative et l'éventuelle réplique de l'expérience ?

- Quels éléments du modèle sont fortement appropriés (école populaire paysanne, CPCC, EcoFinca, dispositifs jeunesse, ECSI) et lesquels restent dépendants du SPF ?
- Les conditions actuelles permettent-elles une autonomie de la Coopérative (capacités, ressources, alliances, environnement institutionnel) sinon quelles sont les actions restant à mettre en place ?
- Sous quelles conditions le modèle est-il transférable à d'autres territoires (échanges mis en place avec d'autres organisations au Nicaragua et le Guatemala) ?

Il est demandé à l'équipe évaluatrice, dans leur offre de service, de formuler et d'organiser l'objet, les axes de réflexion et les questionnements complémentaires qu'ils proposent de traiter dans l'évaluation, en fonction de leur compréhension de la problématique, des enjeux et des objectifs de l'évaluation, qu'ils auront exposés par ailleurs. Dans leur offre de service, l'équipe évaluatrice pourra réorganiser, hiérarchiser les axes de travail et les questionnements proposés pour l'évaluation, et les enrichir de nouveaux éléments s'ils le jugent nécessaire par rapport aux enjeux de l'évaluation.

IV. Profil de la Consultante, du consultant ou des consultants

L'évaluation pourra être réalisée par une consultante ou un consultant ou bien par une équipe composée de plusieurs personnes (dénommés ci-dessous « équipe évaluative »).

L'équipe évaluative devra justifier de :

- Une expérience significative dans l'évaluation de projets de développement
- Une expérience avérée dans le domaine du développement rural et dans l'appui et l'accompagnement de coopératives agricoles
- Une expérience significative en évaluation de projets et programmes
- Une expertise de l'économie sociale et solidaire et des problématiques agricoles en Amérique Latine, et plus particulièrement au Salvador si possible ;
- Une expérience significative de l'approche genre.
- Une expérience en animation d'ateliers avec différents acteurs en milieu multiculturel
- Une parfaite maîtrise du français et de l'espagnol.

V. Méthodologie

Le SPF souhaite vivement que la méthodologie proposée par l'équipe évaluative soit la plus participative possible. Cette dernière devra s'articuler autour de 4 phases :

➤ **Phase 1 : préparation et cadrage de l'évaluation**

Ce temps de travail, avec l'équipe évaluative et le SPF consistera à préciser les objectifs de l'évaluation et la méthodologie proposée. Cette étape permettra de cadrer le déroulement de l'évaluation, à partir des termes de référence et de l'offre retenue. Suite à la transmission des documents utiles à l'équipe évaluative par le SPF, une réunion de cadrage aura lieu en fin d'année 2026 entre le Comité de Pilotage (COPIL) qui sera constitué pour l'évaluation et l'équipe évaluative retenue.

Cette réunion permettra de discuter puis de valider (à distance après la réunion) une note de cadrage préparée par l'équipe évaluative sur ces bases. Cette note de cadrage précisera les objectifs, l'objet (axes de questions évaluatives), la méthodologie (démarches et outils de collecte et d'analyse de données, actrices et acteurs à rencontrer, restitution...) et le calendrier de l'étude.

➤ **Phase 2 : analyse documentaire**

L'équipe évaluative prendra connaissance de la documentation mise à disposition par le Secours populaire français et la Coopérative canasta campesina : document du projet, rapports d'activité, d'évaluations antérieures, vidéos mais aussi documents techniques liés au projet qui pourront être sollicités par l'équipe évaluative.

➤ **Phase 3 : Missions de terrain pour la collecte de données**

Cette troisième phase comprend la réalisation d'entretiens individuels et collectifs avec les bénéficiaires directs et indirects du projet. Ces entretiens se dérouleront majoritairement au Salvador en veillant à la parité femmes-hommes déjà acquise dans le projet.

Dans la commune de Comasagua, au Salvador des entretiens et ateliers collectifs pourront être conduits auprès :

- des dirigeantes et dirigeants actuels et de la précédente équipe de direction de la coopérative,
- des membres de la coopérative,
- des paysannes et jeunes paysans qui apportent leur production sans être adhérentes ou adhérents et aussi celles et ceux qui l'auraient quittée,
- des salariées et salariés de la coopérative,
- des productrices et producteurs bio dont la coopérative vend ce qu'elle ne peut pas produire,
- les universités ULS et la UCA,
- des membres du personnel et des élèves du lycée français,
- des acheteurs et acheteuses de paniers paysans,
- un magasin bio acheteur,
- des cadres du ministère de l'agriculture salvadorien,
- les membres des comités de pilotage au Salvador.

En France des entretiens pourront être conduits avec :

- des responsables de fédérations du SPF,
- des membres du Comité de pilotage du projet Salvador (salariées, salariés et bénévoles),

Afin de limiter les déplacements, ces entretiens pourront être organisés en visioconférence.

➤ **Phase 4 - Restitutions et rapports attendus :**

Il est envisagé deux restitutions à chaud des premières conclusions de l'étude. La première en direction du COPIL Salvador à Comasagua, à la fin de la mission de terrain. La deuxième en direction du COPIL de l'évaluation à Paris est prévue au plus tard au début du mois de mars 2027. Les premiers résultats et premières recommandations seront discutés par les participants.

Il est attendu que l'équipe évaluative présente, à l'issue de ces deux restitutions, un rapport provisoire avec les principales recommandations. Ce rapport provisoire devra être remis au plus tard en mars 2027. Le SPF fera un retour sur ce rapport provisoire. Le rapport complet d'évaluation (en français et en espagnol) intégrant une synthèse d'une dizaine de pages maximum, ainsi qu'une synthèse de 2 pages destinée à être publiée par l'AFD (voir modèle en annexe 3), sera finalisé pour avril 2027 au plus tard. Le document de synthèse sera diffusable à un large public (le format exact étant laissé à l'appréciation et à la créativité de l'équipe d'évaluation), en version française et en version espagnole³. Cette synthèse davantage pédagogique mettra en lumière les résultats du projet ainsi que les leçons tirées et bonnes pratiques pour diffusion dans le réseau du SPF.

Une restitution finale sera organisée idéalement au mois mai 2027 (présentiel + visioconférence) avec la participation du SPF, de la Coopérative et de l'AFD. La participation active de l'équipe évaluative est attendue pour ce temps de partage des résultats.

VI. Conditions de remise des offres

Le présent document est rédigé pour décrire les besoins du Secours populaire français (SPF) et sert au SOUMISSIONNAIRE à formaliser sa réponse dans le cadre d'une consultation.

Ce document n'engage en aucun cas le SPF à retenir tout ou partie de l'offre du SOUMISSIONNAIRE ou à rembourser ou indemniser ce dernier sur quelque fondement que ce soit. Dès lors, et à tout moment (avant la date limite de remise des offres, après la remise de l'offre, après le dépouillement), le SPF se réserve le droit de suspendre, d'interrompre ou d'annuler la présente consultation, pour quelque raison que ce soit, sans avoir à motiver cette décision. Le SPF préviendra le SOUMISSIONNAIRE par lettre ou mail de cette décision.

1. Règles générales

Coûts liés à la consultation

Le SOUMISSIONNAIRE qui répond à la consultation le fait à titre d'action commerciale. Il renonce, du simple fait d'y répondre et quelle que soit la suite donnée par le SPF à ses réponses, à toute forme de rémunération pour les peines et soins nécessités par ses réponses ou pour les études, conseils, remises de documents (sans que cette liste soit limitative) effectués pour le SPF lors des contacts qui feront éventuellement suite à ses réponses.

Absence d'engagements du SPF - Jugement des offres

Le SPF ne s'engage pas à donner une suite quelconque aux propositions reçues en réponse à la présente consultation.

Les propositions seront évaluées après analyse et comparaison des réponses sur les points de vue technique, commercial, contractuel, méthodes et qualité.

L'évaluation des propositions se basera sur les critères suivants :

Critères d'analyse	Notation
1.Profil évaluateurs/évaluatrices	
1.1 Profil général du ou des candidats : ▪Connaissance du secteur associatif,	/15

³ Les frais de traduction éventuels seront pris en charge par l'équipe évaluative et pris en compte dans son offre financière.

▪Expérience en évaluation de projet de développement ▪Expérience en évaluation de projet cofinancés par des bailleurs internationaux ▪Complémentarité de l'équipe / interconnaissance /partage des responsabilités (si candidature en équipe)	
1.2 Expériences sur les thématiques du projet : ▪Expérience dans le domaine de la formation professionnelle ▪Expérience dans le domaine de la jeunesse et la citoyenneté ▪Expérience concernant l'approche genre	/15
1.3 Expériences et connaissance de la zone du projet	/10
2. Offre technique	
2.1 Présentation générale / qualité de la réponse	/5
2.2 Compréhension et respect des TDR	/15
2.3 Méthodologie proposée : dont Aspects étudiés / organisation de la collecte d'information / échantillonnage...et dont nombre et qualité des livrables proposés / réunions de suivi et restitution"	/25
3. Offre de prix	
3.1 Durée et calendrier proposé / nombre de jours / homme	/10
3.2 Offre financière	/5
TOTAL	/100

Le SPF pourra à son initiative terminer la procédure de sélection par une négociation de gré à gré avec un ou plusieurs Soumissionnaires.

Lorsque le SPF aura effectué son choix, une communication sera adressée au SOUMISSIONNAIRE retenu ; les SOUMISSIONNAIRES non sélectionnés seront informés. Le SPF ne sera en aucun cas tenu d'expliquer ni de justifier ses décisions ou ses choix consécutifs à la présente consultation.

Engagement de confidentialité et propriété des réponses

Le SOUMISSIONNAIRE s'engage à garder confidentiel et à ne pas divulguer ou communiquer à des tiers, par quelque moyen que ce soit, les informations transmises par le SPF ou auxquelles il aura accès à l'exécution de la présente consultation.

Le SOUMISSIONNAIRE prendra toutes les mesures nécessaires pour préserver le caractère confidentiel des informations. Ces mesures ne pourront pas être inférieures à celles prises pour la protection de ses propres informations confidentielles.

Le SOUMISSIONNAIRE s'engage à ne communiquer lesdites informations qu'aux membres de son équipe appelé à en prendre connaissance et à les utiliser dans le cadre de la constitution de la réponse. Toutefois, le SOUMISSIONNAIRE pourra communiquer les informations à ses sous-traitants qui pourraient avoir à participer au projet mentionné dans le présent cahier des charges et ce, après accord préalable, écrit et exprès du SPF.

Le SOUMISSIONNAIRE s'engage à prendre toutes les dispositions pour que son équipe et sous-traitants éventuels traitent lesdites informations conformément aux dispositions de confidentialité et d'utilisation précédentes.

Les informations obtenues par le SOUMISSIONNAIRE ne pourront être utilisées que pour l'exécution de l'objet du présent cahier des charges. Toute autre utilisation sera soumise à l'autorisation préalable et écrite du SPF.

Les documents remis par le SOUMISSIONNAIRE à l'occasion de cette consultation seront et demeureront la propriété du SPF.

2. Calendrier

Date	Item
16 septembre 2026	Publication des TDR
2 octobre 2026	Date limite d'envoi des questions et demandes d'informations par candidates et candidats
23 octobre 2026 à midi	Date butoir d'envoi des offres par les candidats et candidates
30 novembre 2026	Notification de la sélection de l'équipe évaluative
Début décembre 2026	Réunion de cadrage, envoi de la littérature du projet
Février/mars 2027 (à définir en fonction des disponibilités de la Coopérative et évaluateur)	1 ^{er} draft du rapport
Avril 2027	Rapport final, document de synthèse et présentation aux commanditaires
Mai 2027	Restitutions

3. Modalités de candidature

Les candidates et candidats intéressés enverront leur offre à l'adresse : anne.brisard@secourspopulaire.fr au plus tard le 23 octobre avant midi (12h00 heure de Paris).
Le dossier d'offre contiendra :

- une offre technique répondant aux présents TDR et détaillant la méthodologie proposée ;
- une offre financière détaillée, incluant le nombre de journées envisagées et leur coût individuel HT et TTC ;
- les CVs détaillés des membres du binôme ;
- le calendrier prévisionnel d'intervention ;
- La Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et d'engagement environnemental et social complétée et signée par la personne habilitée, (cf. Annexe 2).

VII. Budget

Le budget maximum de l'évaluation s'élève à 20 000 EUR (vingt-deux mille euros) TTC.

ANNEXE 1

Note de transparence

Nom de l'association	SPF - Secours Populaire Français
Site internet	www.secourspopulaire.fr

Nom du projet – Libellé court :	Les paniers paysans
Nom du projet – Libellé long :	« Renforcer les capacités productives agricoles biologiques des femmes jeunes et adultes et des jeunes hommes ainsi que la gestion commerciale de la Coopérative ACPACAC de la commune de Comasagua, selon les principes de l'économie sociale et solidaire » - Phase 2
Lieu d'intervention	Pays : le Salvador, Commune : Comasagua, Département : La Libertad, Région : Amérique centrale
Type de projet	Projet de terrain
Numéro de la phase si récurrence	Phase 2
Thématique(s) principale(s)	Sécurité alimentaire, agriculture écologique, économie sociale et solidaire, revenus ruraux, égalité hommes-femmes, développement durable, renforcement des capacités.

Principaux partenaires du projet	Association Coopérative de Production Agricole "Canasta Campesina" de R.L. (ACPACAC) dénommée la Coopérative dans ce dossier
Si projet porté en consortium – membres impliqués	Sans objet

Objectifs	Objectif global : Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des familles rurales et urbaines du Salvador, en renforçant l'organisation des communautés de femmes jeunes et adultes et de jeunes hommes paysans. Sous objectif global : Développer la chaîne de valeur des produits agroécologiques, contribuant ainsi à la création d'emplois indépendants et de revenus ruraux, favorisant l'autoconsommation et la fourniture d'aliments sains, ainsi que la gestion pérenne des ressources naturelles. Objectif(s) spécifique(s) : OS1. La Coopérative renforce ses capacités d'organisation territoriale, d'influence sur les politiques publiques, la production et la diffusion de connaissances sur le système de « La Canasta Campesina » (panier paysan) OS2. La Coopérative accroît sa capacité de production agroécologique pour répondre à la demande interne et externe. OS3. La Coopérative étend la portée de son modèle alternatif du commerce équitable et de solidarité.
-----------	--

Présentation du projet : A Comasagua, au Salvador, la production agricole était peu diversifiée. La population était marginalisée ; les femmes et les jeunes hommes, particulièrement vulnérables. Le Secours populaire y a engagé, depuis 2009, un processus de développement communautaire avec une vision agroécologique. En 2012, il lance le projet « paniers paysans » qui aide les femmes ainsi que les jeunes hommes à vendre leur surplus de

production agroécologique à des consommateurs solidaires tout en améliorant leur sécurité alimentaire. Avec son partenaire, la Coopérative ACPACAC, créée officiellement en 2014, ils ont acquis une solide expertise en termes de sécurité alimentaire, d'agroécologie, de consommation solidaire et responsable etc. Aujourd'hui, les 2 organisations souhaitent poursuivre leurs efforts afin d'améliorer la qualité de vie des habitants de Comasagua, d'augmenter, d'ici, 2023, la production agroécologique de 5 %, la vente en circuit court de 12 % et les revenus familiaux de 5 %.

OBJECTIF SPECIFIQUE 1 :

La Coopérative renforce ses capacités d'organisation territoriale, d'influence sur les politiques publiques, la production et la diffusion de connaissances sur le système de « La Canasta Campesina »

Principaux enjeux : Accompagnement et formation des nouveaux membres du Conseil d'administration élu, renforcement des activités collectives et des responsabilités individuelles, mise en place et participation à une table ronde municipale avec les parties prenantes locales.

Résultats attendus : Une gouvernance solide, une autonomie organisationnelle et opérationnelle, l'augmentation du nombre de membres capables d'influencer les politiques publiques locales ; la formation continue des membres (y compris études universitaires) ; l'utilisation d'une ferme écologique « l'Eco-Finca » comme centre d'éducation populaire paysan ; la facilitation des échanges entre paysannes et paysans ainsi que la réalisation d'activités de sensibilisation.

Activités principales : Renforcer les comités de production et de commerce communautaire. Former les membres de la Coopérative. Organiser et participer à la table ronde municipale. Mettre en œuvre des activités éducatives avec le Lycée Français et un festival annuel "ConCiencia Verde". Promouvoir l'utilisation de l'Eco-Finca et les échanges entre les paysannes et paysans. Produire et publier un document sur le système des « paniers paysans ».

Indicateurs de suivi : Augmentation de 20 % du nombre de membres de la Coopérative, 1 table-ronde pluri-acteurs municipale mise en place, 1 document stratégique 2021-2025 élaboré et mis en œuvre, 100 % des membres du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance formés, mise en place d'un jardin pédagogique bénéficiant à 200 élèves.

Indicateurs de résultats : Une Coopérative renforcée et plus autonome dans son fonctionnement interne. 100 % des membres de la Coopérative sont formés pendant la durée du projet. Environ 2 500 personnes bénéficient d'actions d'éducation populaire sur des sujets relatifs à l'agro-écologie.

OBJECTIF SPECIFIQUE 2 :

La Coopérative accroît sa capacité de production agroécologique pour répondre à la demande interne et externe.

Principaux enjeux : Nécessité d'augmenter le volume de production d'aliments y compris transformés.

Résultats attendus : Obtenir une chaîne de production agroécologique consolidée, diversifiée, innovante et technicisée à la fois en produits frais et en produits transformés naturels. Disposer de bâtiments fonctionnels respectueux de l'environnement, et obtenir une certification nationale "produits biologiques".

Activités principales : Former productrices et producteurs aux techniques de production écologique, et optimiser la production agroécologique avec des investissements en intrants et matériaux de production. Appliquer un plan de développement global pour attribuer des parcelles au sein de l'Eco-Finca aux femmes productrices et aux jeunes producteur•rices en tant qu'usufruitier•ères. Soutenir un haut niveau de variété de production. Construire des bâtiments écoénergétiques respectueux de l'environnement. Obtenir la certification "produits biologiques" avec la marque collective "Eco-Raíces".

Indicateurs de suivi : 80 % des membres de la Coopérative formés aux pratiques de production bio, 50 kits (outillage et matériels) distribués, 50 kits (semences) distribués, 42 variétés de fruits, légumes, plantes aromatiques produites, 250 poules pondeuses insérées, 4 bâtiments écoénergétiques construits...

Indicateurs de résultats : La production agroécologique des membres de la Coopérative est consolidée, diversifiée et technicisée, elle augmente d'au moins 5 % par an. 4 bâtiments fonctionnels sont utilisés par la Coopérative, leur consommation énergétique est faible.

OBJECTIF SPECIFIQUE 3 :

La Coopérative étend la portée de son modèle alternatif du commerce équitable et de solidarité.

Principaux enjeux : Appropriation par les consommateurs des dispositifs de e-commerce. Amorcer des activités d'éco-tourisme.

Résultats attendus : développement des ventes en circuit court avec des canaux bien établis et utilisation d'une plateforme digitale en ligne pour améliorer son efficacité. Promotion active de l'offre de services secondaires (écotourisme, vente de services professionnels). Promotion active du commerce équitable et solidaire avec un accent porté sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour les familles productrices et consommatrices.

Activités principales : Promouvoir la vente en circuit court des produits de la Coopérative à travers des paniers paysans et d'autres canaux secondaires (marchés, magasins, événements, etc.). Promotion de l'utilisation de la plateforme de commercialisation en ligne (application mobile et site internet). Sensibilisation à la pratique du commerce équitable et solidaire au sein des communautés. Développement et mise en œuvre d'un plan d'offre de services secondaires de la Coopérative.

Indicateurs de suivi : 1 campagne de promotion mise en œuvre, 2 brochures avec l'offre de service secondaires éditées et diffusées, 100 % des producteurs sensibilisés sur la promotion d'un commerce équitable et solidaire.

Indicateurs de résultats : Augmentation annuelle pendant la durée du projet d'au moins 10 % du nombre de clients de la Coopérative, augmentation d'au moins 12 % des ventes. Les revenus familiaux de ses membres ont augmenté d'au moins 5 % à l'issue du projet. Les prestations de service de la Coopérative sont promues et augmentent de 15 %.

Groupes cibles	Bénéficiaires direct•es : La Coopérative ACPACAC et ses 3 comités internes, 150 femmes adultes et jeunes et hommes jeunes ainsi que leurs familles (environ 675 personnes) membres de la Coopérative, 1 000 écolier/ères de 15 écoles et 20 professeurs de Comasagua, 200 écoliers/ères et 4 professeurs du Lycée Français de San Salvador, 40 étudiants de l'Université du Salvador, 3 étudiant•e•s de l'ISTOM, 1000 paysannes et paysans (du Salvador et de France), 500 consommateurs (de la zone rurale et urbaine), 28 fédérations du Secours populaire français, dont 25 qui constituent les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine du SPF, ainsi que la fédération de Seine-et-Marne, la fédération du Val-de-Marne et la fédération du Bas-Rhin. Bénéficiaires indirect•es : 1696 familles rurales (50 % de femmes) de 27 communautés rurales de Comasagua; Au moins 500 personnes au sein des fédérations du Secours populaire.	
-----------------------	---	--

Durée totale du projet	3 an(s)	
-------------------------------	----------------	--

Coût total du projet	955449 €	100 %
Participation de l'AFD sollicitée	350000 €	37 %

ANNEXE 2

Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et d'engagement environnemental et social

Intitulé de l'appel d'offres : _____ (le "Marché")

A : _____ (le "Maître d'Ouvrage")

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'"AFD") ne finance les projets du Maître d'Ouvrage qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de financement qui la lie au Maître d'Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise, notre groupement et nos sous-traitants. Le Maître d'Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation de ses marchés et de leur exécution ultérieure.
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement et de nos sous-traitants n'est, dans l'un des cas suivants :
 - 2.1) être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
 - 2.2) avoir fait l'objet d'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Projet pour l'un des actes visés aux articles 6.1 à 6.4 ci-après ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché⁴ ;
 - 2.3) figurer sur les Listes de Sanctions Financières adoptées par les Nations Unies, l'Union européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;
 - 2.4) en matière professionnelle, avoir commis au cours des cinq dernières années une faute grave à l'occasion de la passation ou de l'exécution d'un marché ;
 - 2.5) n'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou celles du pays du Maître d'Ouvrage ;
 - 2.6) avoir fait l'objet depuis moins de cinq ans d'une condamnation par un jugement ayant force de chose jugée pour l'un des actes visés aux articles 6.1 à 6.4 ci-après ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou l'exécution d'un marché

⁴ Dans l'hypothèse d'une telle condamnation, vous pouvez joindre à cette Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettront d'estimer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du marché financé par l'AFD.

financé par l'AFD ;

2.7) être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque mondiale, à compter du 30 mai 2012, et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debarr>⁵;

2.8) s'être rendu coupable de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés dans le cadre du processus de passation du Marché.

3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement et de nos sous-traitants n'est, dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :

3.1) actionnaire contrôlant le Maître d'Ouvrage ou filiale contrôlée par le Maître d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction.

3.2) avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Maître d'Ouvrage impliqué dans le processus de sélection ou le contrôle du marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;

3.3) contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire, recevoir d'un autre soumissionnaire ou attribuer à un autre soumissionnaire directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage ;

3.4) être engagé pour une mission de conseil qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maître d'Ouvrage ;

3.5) dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux ou de fournitures :

i. avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre du processus de mise en concurrence considéré ;

ii. être nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Maître d'Ouvrage pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.

4. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, nous attestons que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial⁶.

5. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 4 qui précèdent.

⁵ Dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, vous pouvez joindre à cette Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettront d'estimer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du marché financé par l'AFD.

⁶ Article à supprimer le cas échéant en cas de marché conclu avec une entreprise publique sans mise en concurrence.

6. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :

6.1) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.2) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.3) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat du Maître d'Ouvrage, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre personne définie comme agent public dans l'Etat du Maître d'Ouvrage, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.

6.4) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que se soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.

6.5) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maître d'Ouvrage et, notamment, aucune Pratique Anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.

6.6) Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous Embargo des Nations Unies, de l'Union européenne ou de la France.

6.7) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous nous engageons également à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux telles que définies dans le plan de gestion environnementale et sociale ou, le cas échéant, dans la notice d'impact environnemental et social fournie par le Maître d'Ouvrage.

7. Nous-mêmes, les membres de notre groupement et nos sous-traitants autorisons l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Nom : _____ En tant que : _____

Signature : _____

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de⁷ _____

En date du : _____ jour de : _____

⁷ En cas de groupement, inscrire le nom du Groupement. La personne signant l'offre au nom du Soumissionnaire joindra à l'Offre le Pouvoir confié par le Soumissionnaire.

Résumé d'évaluation

INITIATIVE OSC – type d'évaluation du projet nom court du projet

Préciser ci-dessus s'il s'agit d'une évaluation externe finale, d'une étude des effets/impacts, etc. (supprimer cette mention)

Pays : **indiquer le ou les pays de mise en œuvre**

Secteur : **indiquer secteur principal**

Évaluateur : nom de l'évaluateur, société

Date de l'évaluation : mois année

Données clés de l'appui AFD

OSC: **nom de l'OSC**

Numéro de projet : **CXX XXXX XX X**

Montant : **montant global du projet en euros**

dont subvention AFD: **montant de la subvention**
(% cofinancement)

Début du projet: **xx/xx/xxxx**

Fin du projet: **xx/xx/xxxx**

Durée : **xx mois**

Contexte et enjeux

Ehens dolo dolut volenecea eosam dist volor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit sodales. Curae; Aliquam nibh. Mauris ac mauris sed pede pellentesque fermentum. Maecenas adipiscing ante non diam sodales hendrerit.

OSC et partenaires de mise en œuvre

Ehens dolo dolut volenecea eosam dist volor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit sodales. Curae; Aliquam nibh. Mauris ac mauris sed pede pellentesque fermentum. Maecenas adipiscing ante non diam sodales hendrerit.



Objectifs

Ehens dolo dolut volenecea eosam dist volor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede.

LES RÉALISATIONS DU PROJET

Indiquer ci-dessous quelques données chiffrées des réalisations du projet (3 à 7 max) ex. nombre d'élèves accompagnés, nombre de micro-projets mis en place, nombre d'enfants scolarisés (supprimer cette mention)

- Indiquer chiffré clé
- Indiquer chiffré clé
- Indiquer chiffré clé

Appréciation du projet

À noter: les catégories proposées ci-après peuvent être revues, complétées, sélectionnées au choix (supprimer cette mention)

Pertinence de la stratégie d'intervention du projet

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am eatque aut ut magnis earum erferp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede.

Appréciation de la stratégie partenariale du projet

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am eatque aut ut magnis earum erferp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim.

Efficacité, atteinte des objectifs / changements auxquels le projet a contribué

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am eatque aut ut magnis earum erferp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque

Durabilité des dynamiques et des effets

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am eatque aut ut magnis earum erferp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, nonerat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue.

Potentiel passage à l'échelle / potentiel de répliquabilité

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am eatque aut ut magnis earum erferp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra. erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra

Points forts et spécificités du projet

Indiquer dans cet encart ce qui fait la spécificité du projet, ce qui le distingue, ex: son approche genre/jeunesse, son approche multi acteurs ou autre (supprimer cette mention)

a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit sodales. Curae; Aliquam nibh. Mauris ac mauris sed pede pellentesque fermentum. Maecenas adipiscing ante non diam sodales hendrerit.

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am eatque aut ut magnis earum erferp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am eatque aut ut magnis earum erferp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim.

Enseignements / Leçons apprises

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am eatque aut ut magnis earum erferp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit sodales.